

# Processus de paix en Colombie Province de l'Arauca

Rapport de Claude Béglé, Conseiller national

## Plan

1. Résumé
2. Remerciements
3. Bref rappel historique
4. Situation du Processus de Paix (entretiens à Bogota)
5. L'engagement de la Suisse (entretiens à Bogota)
6. Observations directes (visite sur le terrain: province de Arauca)
7. Quelques réflexions personnelles

## 1. Résumé

L'Histoire de la Colombie depuis le dix-neuvième siècle est une longue suite de guerres civiles, entrecoupées de périodes de cessez-le-feu. La dernière phase de cet enchaînement de violence est le conflit opposant, à partir des années 80, le Gouvernement colombien à des mouvements de guérilla, notamment les FARC (17.000 combattants) et l'ELN (3.000). Ce conflit a fait 220.000 morts et un total de près de huit millions de victimes.

Pour y mettre un terme, le Gouvernement colombien a solennellement paraphé le 26 septembre 2016 un accord de paix avec les FARC. Celui-ci fut soumis à référendum le 2 octobre. Il fut, à la surprise générale, rejeté à une courte majorité par le peuple. Il fallut donc le modifier et le Parlement adopta cette nouvelle version les 29-30 novembre. Peu après, la Cour Constitutionnelle autorisa sa mise en œuvre accélérée.

Cet accord prévoyait le regroupement des colonnes de guérilleros dans 26 "zones vérédales" où ils se sont engagés à déposer les armes et à organiser leur transition vers la vie civile. L'accord traite également des futurs droits politiques de représentants des FARC au Parlement colombien, de la restitution des terres à leurs propriétaires légitimes, de la justice transitionnelle et des réparations dues aux victimes, de la lutte contre le

narco-trafic, des mesures d'accompagnement pour aider les zones touchées par la violence à revenir à une vie plus normale, entre autres points.

La mise en œuvre de cet accord semble pour l'instant se dérouler de façon satisfaisante. Près de 7.000 combattants ont déjà rejoint les 26 zones prévues à cet effet. Le Mécanisme Tripartite de Surveillance des Accords de Paix (Nations-Unies, Gouvernement, FARC) fonctionne bien. Et ses dirigeants peuvent attester qu'il ne s'est pas produit jusqu'à ce jour d'incidents significatifs.

Quant à la contribution de notre pays, elle vise à l'établissement d'une paix durable en Colombie. Pour ce faire, l'engagement de la Suisse repose sur trois objectifs:

- A) Assurer la protection de la population civile, la soulager dans la mesure du possible des effets de la violence armée et prévenir tout dérapage;
- B) Aider à construire une paix qui tienne dans la durée et qui soit inclusive des divers segments de la population;
- C) Participer au renforcement d'une économie offrant à chacun des perspectives suffisamment attractives.

Pour y parvenir, seront combinés les efforts de trois entités: la Division de la Sécurité Humaine, le SECO et la DDC.

Durant les négociations de paix à La Havane, notre pays a mis à la disposition des parties au conflit son expertise dans deux domaines: le processus de cessez-le-feu et celui de la reddition des armes de la part de la guérilla. Par ailleurs, notre pays offre aussi une expertise avérée dans le domaine de traitement du passé, activité essentielle pour parvenir à reconstituer une vision objective des événements qui se sont produits, en vue de parvenir à une compréhension commune des faits et in fine à une réconciliation mutuelle. Et maintenant qu'on est entré dans la phase de mise en œuvre des Accords, la DSH travaille beaucoup sur le monitoring de ceux-ci, la mise en place d'un Etat de droit qui soit reconnu et respecté par tous, ainsi que le renforcement de la société civile.

Les activités menées par les services de la Confédération en Colombie viennent d'être passées en revue par des auditeurs externes; et leur rapport est positif. La mesure de l'efficacité des actions entreprises a été jugée bonne. Quant aux Autorités colombiennes et aux divers représentants de la communauté internationale œuvrant en Colombie, ils apprécient beaucoup l'engagement de la Suisse sur place. La preuve en est que notre pays a été sollicité pour accompagner les négociations qui sont en train de débuter avec l'ELN.

Ainsi donc, s'il ne s'agissait que d'évaluer le bon déroulement du processus de paix tel que défini par les accords, le bilan serait proche d'une note maximale. Par contre, il convient de prendre aussi en compte des éléments contextuels, tels que nous avons pu les percevoir au cours de cette visite, tant à Bogota que dans la province d'Arauca, où cohabitent de près FARC et ELN.

Pour commencer, on a vu que l'Histoire de la Colombie tend à se répéter: il s'agit depuis deux siècles d'une longue suite de périodes troublées alternant avec des moments de répit; mais avec en toile de fond un phénomène récurrent d'auto-allumage entraînant de nouvelles poussées de violence, sans que les conditions d'une paix définitive aient jusqu'à présent jamais été remplies.

Ces problèmes à répétitions s'expliquent en grande partie par une faillite de l'Etat de droit dans les provinces les plus affectées par le conflit, et une très faible crédibilité locale du pouvoir central. Le côté vénal des fonctionnaires locaux y a joué un rôle défavorable.

En revanche, aussi étonnant que cela puisse paraître à première vue, les FARC et l'ELN ont fonctionné comme de quasi-Etats sur les territoires sous leur contrôle. Ils se sont de facto substitués aux services qu'aurait dû rendre le Gouvernement colombien. Certes, ils se livraient à toutes sortes d'extorsions. Mais en même temps, ils ont assuré certaines des tâches essentielles de l'Etat. Ils allaient jusqu'à rendre la justice et à régler les différends entre individus.

La grande question est dès lors: que va-t-il se passer dans les zones qu'occupaient les FARC après le départ de celles-ci? Une fois leur retrait effectué, qui va assurer la stabilité dans la région? Il existe un certain risque que viennent s'installer des bandes mafieuses, notamment pour s'occuper de trafic de la cocaïne ou autres activités illicites. On dit aussi que certaines zones délaissées par les FARC ont été aussitôt occupées par l'ELN.

A quoi s'ajoute la question des "miliciens" et sympathisants des forces révolutionnaires. Car derrière les combattants armés, officiellement membres de la guérilla, il faut aussi tenir compte de tout un réseau de soutiens se situant dans une zone grise entre combattants et population civile. De nombreuses personnes faisant partie de cette catégorie ne portent pas l'uniforme, mais elles possèdent quand même des armes légères, ce qui

pose un problème de définition. Où mettre le curseur entre quelqu'un prêtant occasionnellement main-forte à une attaque de la guérilla, un autre participant à un sabotage qui ne cause que des dégâts matériels, un troisième impliqué dans des opérations de renseignement ou un dernier prenant part à de simples activités de soutien logistique? Car il est fréquent que, malgré leurs exactions, les membres de la guérilla jouissent du soutien de la population civile.

Autre point critique: la délimitation entre la guérilla et certaines formes de délinquance a toujours été floue. Même si la raison d'être de la guérilla revêt un caractère idéologique et politique, il n'empêche que le modèle économique sur lequel son financement repose est fortement lié à des activités illicites et peu recommandables. Comment distinguer par exemple entre le trafic de drogues effectué par les représentants des FARC, celui aux mains des anciens paramilitaires et celui réalisé par des bandes de délinquants de droit commun? Et par quoi remplacer les champs de feuilles de coca? Un vaste programme de substitution est prévu; mais encore faut-il que celui-ci permette aux paysans d'écouler leur marchandise avec des marges à peu près comparables et dans des conditions tout aussi intéressantes. On peut finalement craindre qu'à la violence en milieu rural de ces derniers temps ne se substituent de nouvelles formes de désordres, y compris urbains. L'intensification de la criminalité juvénile est un phénomène inquiétant; car les mineurs qui s'adonnent ainsi à la violence sont de façon pernicieuse autant victimes que bourreaux.

Tout cela indique que le travail de reconstruction post-conflit va être long, ardu et semé d'embûches. Ceci pose en tous cas cinq questions majeures.

La première est celle de la justice transitionnelle. Comment assurer que justice soit faite de façon proportionnée? Comment vérifier ce qui s'est réellement passé et qui est responsable de quoi? Comment mettre sur pied d'égalité face à la Loi militaires, paramilitaires et guérilleros? Comment empêcher que certains ne soient jetés à la vindicte populaire, alors que d'autres jouiront de protection en haut lieu?

Deuxièmement, comment travailler sur le pardon mutuel? Comment concilier les réparations dues aux victimes versus le besoin de créer des conditions propices à une réconciliation générale?

Troisièmement, comment indemniser les nombreux lésés de cette guerre et rendre à chaque propriétaire les terres légitimes qui lui reviennent?

Quatrièmement, comment reconstruire les zones marginalisées du pays ayant souffert d'années de guerre? Comment agir en amont, de façon préventive, pour renforcer les conditions économiques et sociales des gens vivant là, afin que les jeunes puissent y trouver de véritables perspectives locales d'avenir?

Cinquièmement, comment reconstruire une société véritablement inclusive? Comment créer les fondements nécessaires pour éviter que ne se reproduisent les événements fâcheux auxquels on vient d'assister? Cela passera à la fois: a) par une reconversion des combattants et leur retour réussi à la vie civile, et b) par une consolidation de la société civile et un changement fondamental de mentalité.

En ce qui concerne les guérilleros, la question sera de savoir si leur réintégration se fera plutôt de façon individuelle ou collective. Il semble que le désir des FARC soit de maintenir, même après leur retour à la vie civile, entre eux l'organisation hiérarchique existante. Quant à la société civile, il s'agira de renforcer celle-ci et que l'Etat central concrétise ses promesses en matière de développement socio-économique. Il faudra veiller à ce que les gens se mettent aussitôt au travail, pour éviter de tomber dans une relation d'assistés. Cela impliquera aussi un changement fondamental de mentalité.

Un tel changement de mentalité prendra probablement une génération. Cela étant, les prochains mois permettront de voir dans quelle mesure la population colombienne accepte la mise en œuvre du processus de paix et si les chefs politiques les plus influents du pays ont suffisamment le sens de l'Etat et du bien public pour parvenir à se mettre d'accord entre eux. Car cela serait nécessaire dans l'intérêt du maintien de cette paix encore si jeune, donc fragile. En effet, maintenant que le gros des combattants des FARC ont effectivement déposé les armes, si les partisans du Non au processus de paix devaient remporter les élections présidentielles de 2018, ceci créerait une confusion susceptible d'engendrer de sérieux désordres, voire une réaction aux effets imprévisibles. Il en irait de même si l'ELN, au vu de tout cela, décidait finalement de se retirer du processus de paix.

Mais restons optimistes. La mise en œuvre du processus de paix s'est jusqu'à présent plutôt bien déroulée. Le Mécanisme de Surveillance du cessez-le-feu fonctionne bien; et il ne s'est produit jusqu'à ce jour aucun incident majeur. Ce qui compte désormais, c'est de consolider tout cela, de renforcer la société civile ainsi que le respect de l'Etat de droit, et de reconstruire le pays sur des valeurs morales solides.

## **2. Remerciements**

Mes sincères remerciements vont:

- Au Département fédéral des affaires étrangères, pour avoir autorisé ce voyage, et en particulier à M. Yves Rossier, ancien Secrétaire d'Etat, pour m'avoir incité à le faire.
- À l'Ambassadrice Heidi Grau, Directrice de la Division Sécurité Humaine (DSH), qui a coordonné l'organisation de cette mission depuis Berne.
- À l'Ambassadeur Kurt Kunz, Chef de Mission en Colombie, et à son épouse, pour leur chaleureux accueil et les explications relatives à la situation du pays.
- À M. Philippe Lustenberger, Responsable DSH pour la Colombie, qui m'a fait bénéficier tant de sa connaissance approfondie du dossier que de ses contacts. Il m'a accompagné tout au long de ce voyage, ce qui m'a permis de mieux comprendre le sens de son engagement.
- A Messieurs Patrick Egloff, Christian Sieber et Fabrizio Poretti de l'Ambassade suisse à Bogota (y compris SECO et DDC), à la Sénatrice Paloma Valencia et au Sénateur Ivan Cepeda du Congrès de la République, à M. Diego Bautista du Haut-Commissariat pour la Paix (Présidence de la République), à M. Raul Rosende, Chef de Cabinet de la Mission politique des Nations-Unies, aux représentants du Mécanisme Tripartite de Monitoring et Vérification (Colonel Santiago Camelo Ortiz du Ministère de Défense Nationale, M. Mathias Aldecoa des FARC et Général José Mauricio Villacorta de l'ONU), au Père Dario Echeverry, Directeur du Centre de Réconciliation nationale, et à M. Nazim Ayadat, du CICR, rencontrés à Bogota.
- Au Dr. Ricardo Alvaro Bustene, Gouverneur de la province de Arauca et à Madame Maria Ruiz, Secrétaire politique, au Général Alvaro Perez, Commandant de la 18ème Brigade d'Infanterie et aux officiers qui nous ont reçus tout au long de ce périple, à Monseigneur Jaime Muñoz, Évêque d'Arauca; à Fernando Sarmiento du CINEP, à Erika Gomez du Comité Permanent des Droits de l'Homme (CPH) et à Marta Lopez Bayon de l'Organisation des États Américains, qui nous ont accompagnés sur le

terrain.

- À M. Luigi Nicoletti de OCHA (ONU) et au père Deison de la Pastorale sociale / Caritas (avec leur équipe), à M. Octavio Perez Hernandez, membre du Conseil national pour la Paix et ancien maire de Tame (en compagnie d'une quinzaine de représentants de l'armée, de la police, des producteurs de café et de cacao, de représentants des secteurs de l'élevage, du tourisme et d'autres), à Mme Maria Ruth Sanabria du CPDH et à une dizaine de défenseurs des droits de l'Homme à Arauquita, à Sonia Jaimés et une demi-douzaine de représentants de la société civile à Saravena, aux trente responsables locaux de la vereda de Filipinas (point de concentration des FARC), à six chefs indigènes venus à notre rencontre, et à tous ceux qui nous ont accueillis et nous ont transmis leurs témoignages.
- Ce compte-rendu n'engage que son signataire. Il ne constitue pas une réponse à une demande officielle. Il s'agit d'un voyage privé, à la charge du soussigné. Il n'engage en rien la Confédération.

### **3. Bref rappel historique**

La Colombie est, de façon endémique, une terre où la violence a établi ses quartiers. Depuis son indépendance, elle a été secouée par une succession presque ininterrompue de guerres civiles, opposant les Conservateurs (propriétaires terriens proches de l'Eglise, favorables à un État central fort, ancrés à droite) et les Libéraux (anticléricaux, plus décentralisateurs, de centre-droite, sensibles aux causes sociales et humanistes). Le dernier épisode de cette série de guerres civiles, époque dite de "la violencia", a eu lieu entre 1948 et 1957, faisant 300.000 morts. Elle s'est soldée par l'établissement d'un Front National en 1957, puis un accord entre Conservateurs et Libéraux. Mais les causes profondes du conflit n'ayant pas été proprement traitées, cette situation portait en elle les germes de ce qui allait suivre. Certains groupes n'ont pas vraiment désarmé. Ils ont continué de vivre de rapines, la seule chose qu'ils savaient faire. Et la frustration des petits paysans a abouti à la création des mouvements de guérilla qui allaient voir le jour.

Depuis un demi-siècle, les conflits qui agitent la Colombie ont pris une autre forme: la guérilla. Celle-ci a compté quatre principaux mouvements révolutionnaires. Le plus important d'entre eux était les FARC (Forces Armées Révolutionnaires de Colombie), d'obédience communiste, au début

essentiellement composées de paysans revendiquant une réforme agraire. Son bras politique est l'Union Patriotique. Le deuxième groupe guérillero est constitué par l'ELN (Armée de Libération Nationale), proche des mouvements castristes et de quelques secteurs de la théologie de libération, luttant davantage contre les multinationales exploitant les ressources naturelles du pays. A cela s'ajoutaient l'EPL d'obédience marxiste-léniniste et le M-19, ayant tous deux dès lors déposé les armes.

La guérilla colombienne a connu son apogée au cours des années 90, les FARC atteignant un effectif de 17.000 combattants et l'ELN plus de 3.000. Ces mouvements sont parvenus à s'établir dans les provinces développées du pays et même en milieu urbain. Le Président Andrés Pastrana tenta une première forme de conciliation en 1998, en offrant aux FARC une zone démilitarisée de 42.000 Km<sup>2</sup> dans les plaines du Sud-Est du pays; mais l'expérience ne fut pas concluante et le conflit reprit de plus belle. Pour contrer ces groupes armés, d'une tendance politique très marquée à gauche, se sont peu-à-peu constituées les AUC, Forces d'Autodéfense Unies de Colombie - les paramilitaires - qui se situaient à droite de l'échiquier politique, avec le soutien discret, mais bien réel des Forces armées. Ces paramilitaires étaient en général très bien formés et équipés; et ils se sont avérés redoutables. Ils étaient censés constituer un antidote à la violence de la guérilla; mais à celle-ci s'est peu à peu superposée la leur. D'où une recrudescence de la violence.

Ce qui rend les choses encore plus compliquées, c'est que chacun de ces groupes s'est laissé aller à des trafics illicites. C'est ainsi que les représentants tant des FARC que des paramilitaires se sont adonnés à la culture et au commerce des feuilles de coca. Quant à l'ELN, elle s'est elle aussi assurée ses sources de financement: pressions sur les entreprises concernées (notamment dans le secteur du pétrole), contrebande, etc... A cela s'ajoute que chacun de ces groupes complétaient leurs revenus par les rançons obtenues suite à des enlèvements; et qu'elles pratiquaient une extorsion systématique des populations sous leur contrôle ("vacuna").

La présidence de Alvaro Uribe s'est caractérisée par un net durcissement. Cette période dite de "sécurité démocratique" a vu un net rapprochement avec les Etats-Unis. Leur ambassade en Colombie est actuellement la deuxième au monde de par ses effectifs. Et l'influence américaine est très présente dans certaines sphères de l'Etat, en particulier au Ministère de La Défense. Ce que les USA recherchaient probablement en premier lieu était la lutte contre le narco-traffik ("Plan Colombia"). Mais comme celle-ci étant concomitante de la lutte contre les FARC, les Américains ont fortement

soutenus les forces armées colombiennes, ce qui a permis au Gouvernement Uribe de chasser les FARC des régions intérieures et économiquement utiles du pays où elles se trouvaient, pour les contraindre à se replier sur les zones périphériques, telles que les Llanos à l'Est et au Sud du pays, le Cauca / Nariño et le littoral pacifique notamment. Le Gouvernement Uribe a aussi mis fin - du moins officiellement - aux puissantes bandes de paramilitaires. Néanmoins, le plan de "sécurité démocratique" n'est pas parvenu à éradiquer la guérilla. Et son bilan s'est vu entaché de quelques bavures, dont des liens douteux entre certains membres de l'establishment politique et les paramilitaires, ainsi que des cas de "falsos positivos" (civils tués et présentés comme des guérilleros, pour améliorer les statistiques).

Un des aspects les plus complexe de ce conflit aux multiples facettes est la difficulté de distinguer entre lutte armée, paramilitaires et organisations criminelles. Car s'il est vrai que la guérilla a débuté sur la base de revendications politiques, paysannes et sociales, il est aussi vrai que les FARC ont recouru au trafic de la drogue pour financer leurs activités. Et leurs ennemis jurés - les paramilitaires - en ont fait de même. A tel point que cela est devenu un business régulier, avec des relations parfois incestueuses avec d'autres acteurs du crime organisé. L'impunité résultant de la présence très insuffisante de l'Etat de droit dans certaines parties du pays a permis l'apparition de bandes criminelles émergentes (Bacrim) et toutes sortes d'activités illicites basées sur la loi du plus fort.

Lorsque le Président Juan Manuel Santos (ancien Ministre de la Défense sous A. Uribe) est arrivé au pouvoir en 2010, il a commencé sur la même lancée que son prédécesseur. Il a porté d'importants coups de boutoirs aux FARC. Puis, se rendant compte du coût qu'impliquerait de lutter contre elles jusqu'au bout afin de s'en débarrasser, il a opté pour une nouvelle approche stratégique. C'est ainsi qu'il s'est engagé avec ses adversaires dans un long processus de négociation, pour essayer de mettre fin à un conflit ayant causé 220.000 morts et 150.000 personnes disparues, 7 millions de personnes déplacées et environ 8 millions de victimes au total.

#### **4. Situation du Processus de Paix (entretiens à Bogota)**

Les pourparlers entamés par le Président Juan Manuel Santos avec ses adversaires a abouti aux négociations de La Havane, entamées en septembre 2012 entre le Gouvernement colombien et les FARC, avec le soutien des Gouvernements de Norvège et de Cuba. Les négociations se sont tenues successivement à Oslo et à La Havane, sans qu'ait été signé

pour autant un cessez-le-feu préalable. Le premier point sur lequel les parties sont parvenues à se mettre d'accord a été celui de la réforme agraire. Puis ont suivi en 2014 des accords sur le cadre juridique de la réinsertion des FARC dans la vie politique et sociale du pays, la lutte contre le trafic de drogue et les réparations à apporter aux victimes. Mais rien de cela ne pouvait entrer en vigueur avant que ne soit trouvé un accord sur les conditions de fin du conflit armé.

Ce sera le 23 juin 2016 qu'un accord sera signé sur ce dernier point par le Président Juan Manuel Santos et le Commandant Timoleón Jiménez, en présence de plusieurs hauts dignitaires représentant la communauté internationale, dont le Secrétaire-Général Ban-Ki Moon, Raúl Castro, Nicolás Maduro, Michelle Bachelet et Enrique Peña Nieto.

Un accord complet, incluant les derniers détails, est finalement trouvé le 24 août 2016. Suit alors un Forum pour la Paix, tenu à Bogota en présence de plusieurs personnalités étrangères. Finalement, l'Accord de Paix officiel est paraphé de façon solennelle à Carthagène le 26 septembre 2016 entre le Président Juan Manuel Santos et le Commandant de FARC Rodrigo Londoño.

Du côté colombien, l'ensemble du processus est piloté par le Haut-Commissariat pour la Paix, sous la supervision directe du Président de la République.

Cet accord comprend six parties.

La première traite d'un sujet tenant constituant une priorité pour les représentants des FARC: le développement rural. La réforme agraire a en effet toujours constitué un pilier de leur engagement. Il s'agit à la fois de confirmer la titularisation de la propriété de leurs terres pour une grande quantité de petits et moyens exploitants. Cela implique la remise à plat du cadastre. Il s'agit aussi de constituer un "fonds foncier" pour offrir des terres à des paysans sans terre. De surcroît, des programmes de développement territoriale ("PDET") sera créé pour les régions particulièrement affectées par le conflit, avec toute une batterie d'aides et de mesures d'encouragement pour les aider à retrouver une vie normale.

La deuxième partie a trait à la participation politique. Elle tend à garantir les droits des représentants de l'opposition. Seize sièges dans le Congrès iront aux représentants des communautés locales affectées par le conflit et de promouvoir une réforme électorale. Il s'agira d'assurer la sécurité des parties

politiques et des mouvements sociaux. Un ample processus de réconciliation doit être engagé, menant à une forme de pardon mutuel et de reconstruction collective. Il s'agira en même temps d'impliquer le plus possible la société civile dans ce processus et de réformer les institutions, en vue de plus de transparence et de lutter contre la corruption.

La troisième partie s'occupe de la thématique de fin du conflit. C'est ainsi qu'ont été définies avec précision les modalités du cessez-le-feu, de l'acheminement des colonnes de combattants vers des "zones de concentration" où elles ont à déposer les armes, de la reddition de celles-ci dans des containers en vue de leur destruction (et leur refonte pour constituer un monument à la paix) et de fin des hostilités. C'est ainsi qu'il est prévu que les guérilleros désarmés restent durant six mois dans les 26 "zones vérédales", réintégrant ainsi peu à-peu la vie civile et commençant leur réinsertion.. Les guérilleros recevront 600.000 pesos par mois durant deux ans, plus la possibilité de se former professionnellement pour acquérir leur indépendance économique. Ce processus de désarmement est supervisé par une institution neutre, le "Mécanisme Tripartite de Monitoring et Vérification", réunissant ONU, Forces Armées et FARC. Cet accord inclut des mesures de réintégration politique, économique et sociale des combattants. En outre, les FARC recevront dix sièges pendant 8 ans dans le Congrès.

La quatrième partie se concentre sur le remplacement des cultures illicites (champs de coca). Cela vient de la forte activité économique des FARC dans ce secteur. Le plan prévoit la mise en avant de cultures de substitution et la lutte contre le trafic de drogues. Un chapitre de cette quatrième partie traite aussi du problème des mines Anti-personnelles. Et il y est aussi question du volet consommation de drogue, un phénomène en croissance en Colombie, et de son impact sur la santé publique.

La cinquième partie traite des victimes, du rétablissement de la vérité et la justice à rendre. Il s'agit d'un système de justice transitionnelle intégrale: que la justice soit rendue, la vérité trouvée, des réparations offertes aux victimes et des mécanismes mis en place pour éviter ce de nouvelles atrocités ne soient commises. Il s'agit aussi de rétablir les faits de la façon la plus transparente possible afin de pouvoir ensuite tourner la page. C'est ainsi qu'il est prévu de mettre en place une "Juridiction Spéciale pour la Paix", prévoyant - sauf pour les crimes contre l'Humanité et les crimes de guerre - des peines allégées pour les chefs ayant collaboré avec la justice, reconnu leurs torts et contribué à l'établissement de la vérité. Par ailleurs, des amnisties sont prévues en masse s'agissant de "délits politiques et connexes", ceci concernant principalement les niveaux inférieurs de la

hiérarchie. C'est ainsi qu'est aussi installée une "Commission pour l'Etablissement de la Vérité".

La sixième partie a trait à la mise en œuvre et la vérification de ces accords de paix.

Le Président J.M. Santos a soumis cet accord de paix à référendum populaire le 2 octobre 2016. L'ancien Président A. Uribe a fait campagne contre celui-ci. A la surprise de la plupart des observateurs, cet accord a été rejeté par 50.2% de la population.

Ce rejet de l'accord semble s'expliquer par la convergence d'intérêts de groupes assez différents: les partisans inconditionnels de A. Uribe, quelques églises évangéliques et l'aile droite du Parti Conservateur, notamment les grands propriétaires fonciers.

Les principaux arguments des opposants au premier accord étaient les suivants. Ils considéraient comme inacceptable que des insurgés qui auraient commis des crimes contre l'Humanité ou des crimes de guerre puissent occuper une charge publique. Ils considéraient aussi que les peines prévues par la Juridiction Spéciale pour la Paix en cas de crimes graves de la part des FARC étaient trop légères. Ils demandaient au passage un traitement distinct pour les Forces armées. Il y avait un consensus parmi les partisans du Non pour refuser toute amnistie en cas de trafic de drogue. À quoi s'ajoutaient des revendications en matière de droit foncier et d'autres.

Compte tenu de ces circonstances, un nouvel accord a été négocié entre le Gouvernement et les FARC. Celles-ci ont catégoriquement refusé d'entrer en matière et de rediscuter leur représentation politique au Congrès et les peines alternatives. En revanche, selon le gouvernement presque toutes les revendications des partisans du Non ont été prises en considération, dans leur totalité ou en partie. Parmi les modifications importantes, il convient de mentionner le fait que les peines de restriction effective des libertés ont été spécifiées, ceci sous contrôle des Nations-Unies. Par ailleurs, la "Juridiction pour la Paix" sera désormais exclusivement composée de juges colombiens, les conseillers étrangers ne pouvant que donner leur opinion, mais pas voter. D'autres modifications concernent la réforme rurale et la fiscalité, ainsi qu'une protection juridique à l'endroit de ceux qui auraient acheté de bonne foi des biens immobiliers contestés.

Ce nouvel accord a été signé entre le Gouvernement et les FARC en novembre 2016, mais sans l'aval des partisans du Non. En revanche, cette nouvelle version de l'accord de paix a été validée par les deux chambres du

Parlement les 29 et 30 novembre, à une confortable majorité de 75 contre 25 voix au Sénat, et de 130 contre 36 à la Chambre des Représentants. Elle n'a en revanche pas été ratifiée par un nouveau vote populaire. Le 14 décembre, la Cour constitutionnelle a autorisé le Congrès à accélérer l'adoption de la législation nécessaire à la mise en œuvre de l'accord de paix.

La polémique ne s'est pas éteinte pour autant. Les tensions entre le Gouvernement du Président J.M. Santos et l'ex Président A.Uribe demeurent, sans qu'aucun camp ne puisse se réclamer d'une claire majorité. Cela engendre une instabilité et une incertitude assez dommageables pour le processus de paix.

Dans les faits, la démilitarisation des FARC se passe plutôt bien. Le Mécanisme Tripartite de Monitoring et Vérification fait bien son travail. Il est composé au sommet d'un général argentin agissant pour le compte des Nations-Unies, d'un amiral des forces armées colombiennes et d'un des chefs des FARC. En dessous d'eux travaillent 407 observateurs de l'ONU, 359 observateurs des Forces armées et 137 observateurs des FARC. On retrouve cette composition tripartite dans chaque région et à chaque niveau. À eux d'assurer les tâches de protection, de planification et coordination des opérations, de logistique, de vérification, de traitement en interne de l'information reçue, de communication externe et de lien avec la société civile.

A ce jour, 6.966 guérilleros se sont concentrés dans les "zones vérédales" comme prévu. Le niveau d'activité en faveur du processus de paix s'est fortement intensifié au cours des derniers quinze jours (128 actions en novembre, 288 en décembre, 510 en janvier). Certains trajets ont été de plus de 400 kilomètres. Et pourtant, il ne s'est produit aucun incident. Le niveau de discipline de part et d'autre est très élevé. À noter seulement deux ombres au tableau: a) la récurrence de disparitions ou morts de leaders sociaux de la société civile et b) certaines lenteurs, semble-t-il, dans la mise en place des infrastructures promises (notamment sanitaires) par le Gouvernement pour accueillir les FARC dans les zones vérédales. Ceci a incité M. Jean Arnault, le représentant des Nations-Unies en Colombie, à écrire aux Autorités colombiennes pour les alerter à ce propos.

La situation reste précaire au vu des élections à venir. Quand bien même au moment de l'acceptation du processus de paix par le Parlement, le Oui l'a emporté avec une confortable majorité, celle-ci risque bien de s'éroder. Trois courants principaux se dessinent: la ligne du Président J.M. Santos (poursuite du processus), celle de l'ancien Président A. Uribe (interruption du

processus et révocation de certaines parties de l'accord), ainsi que celle du Vice-Président German Vargas Lleras, fils d'un ancien Président de la République et ex-Ministre de l'Intérieur sous A. Uribe. Or, si ce dernier et le Vice-Président G.V. Lloras en venaient à se rapprocher, cela pourrait constituer une réelle menace pour la majorité actuelle. D'autant plus que G.V. Lleras est proche du Procureur Général de la Nation, lequel voit d'un œil très critique la "juridiction spéciale" de justice transitionnelle pour traiter du cas des ex-belligérants.

Et s'il devait y avoir un renversement de majorité suite aux prochaines élections, il va de soi que cela aurait un impact majeur sur la suite du processus de paix. Néanmoins, celui-ci est déjà bien engagé. Et le point de non-retour a été franchi, en tout cas en ce qui concerne le cessez-le-feu et la reddition des armes de la part des FARC.

## **5. L'engagement de la Suisse**

Le Gouvernement Suisse, au travers de son Ambassade à Bogota, participe activement depuis 2001 à la **promotion de la paix en Colombie**, à la fois en offrant son expertise au niveau des négociations elles-mêmes, et ensuite en assurant la surveillance et la mise en œuvre des accords de paix qui en résultent. Il travaille autant avec les Autorités colombiennes qu'avec les groupes armés, avec les organisations multilatérales, avec d'autres gouvernements qui soutiennent le processus de paix, avec les églises, le secteur privé et la société civile (en particulier les mouvements sociaux et défenseurs des droits de l'Homme). Il complète ce dispositif par des projets de développement durable, pour consolider les institutions et la situation socio-économique du pays, en recherchant toujours à favoriser une société plus inclusive, donc plus stable. Son action s'inscrit à la fois en matière de prévention, d'assistance immédiate aux populations les plus affectées par le conflit armé, et de reconstruction à long terme.

La stratégie 2017-2020 de la Suisse concernant la Colombie a pour objectif final de contribuer à l'établissement d'une paix durable. Pour y parvenir, seront combinés les efforts de trois entités: la Division de la Sécurité humaine, le SECO et la DDC. Plus spécifiquement, il s'agira:

- A) D'assurer la protection de la population civile, la soulager dans la mesure du possible des effets de la violence armée et prévenir tout dérapage;
- B) D'aider à construire une paix qui tienne dans la durée et qui soit inclusive des divers segments de la population;

C) De participer au renforcement d'une économie offrant à chacun des perspectives suffisamment attractives.

Les activités menées par le DFAE et le SECO en Colombie viennent d'être passées en revue par des auditeurs externes; et il semble que le résultat en soit favorable. La mesure de l'efficacité des actions entreprises a été jugée bonne.

Concrètement, la Suisse a contribué parmi d'autres, de façon discrète mais d'autant plus efficace, à l'élaboration et à la mise en œuvre du processus de paix en Colombie. Elle l'a fait en apportant son soutien à plusieurs niveaux.

- Au niveau supérieur (track 1), elle a accompagné le processus de La Havane, notamment grâce à la participation très appréciée de M. Hottinger, offrant aux négociateurs son expertise dans deux domaines spécifiques:
  - conception du mécanisme de cessez-le-feu
  - conception du mécanisme de reddition des armes.
- Encore au niveau supérieur, à savoir celui de la conception des accords de paix, elle a aussi été consultée à propos de la deuxième partie de l'accord, traitant de la participation politique. Les parties ont sollicité la Suisse d'assumer l'accompagnement international de la mise-en-œuvre de cet accord. Elle a aussi beaucoup contribué à définir la manière dont serait abordée la délicate question de traitement du passé, particulièrement en travaillant avec les forces de sécurité. Car elle jouit d'une solide compétence dans ce domaine. D'ailleurs, la réputation de la Suisse en matière de médiation et de facilitation est telle qu'elle vient d'être approchée pour jouer éventuellement un rôle dans les négociations de Quito entre le Gouvernement colombien et l'ELN, qui viennent de commencer le 7 février. Plusieurs Etats (Norvège, Brésil, Chili, Venezuela, Equateur et Cuba) se sont déjà portés garants de ce processus de paix. La Suisse a pour sa part été sollicitée pour participer au Groupe d'Appui, d'Accompagnement et de Coopération, dont la mission sera de suivre et soutenir les négociations au plan technique, en y incorporant toujours les dimensions politiques et économiques. Le Conseil Fédéral a donné son accord pour aller de l'avant avec une telle mission. Un tel rôle implique la conjonction de deux qualités au moins: le fait d'être accepté par l'ensemble des parties comme un interlocuteur fiable et celui de jouir d'une bonne réputation en terme d'expertise professionnelle.

Au niveau des track 2 et 3, elle participe activement depuis 2011 aux activités du Centre National de Mémoire Historique. C'est le Haut-Commissariat pour la Paix (sous l'égide du Président de la République) qui l'a demandé à la Suisse. Il s'agit de reconstruire une mémoire plurielle, intégratrice et aussi objective que possible, en établissant un dialogue constructif entre tous les acteurs. Celui-ci est parfois difficile, car poignant, quand les victimes livrent leurs témoignages devant ceux qui leur ont fait du mal. Cet exercice peut être à la fois douloureux et libérateur. C'est ainsi que peu à peu se réécrit l'Histoire telle qu'elle s'est réellement produite. À ce titre, la Suisse joue un rôle tout particulier en ce qui concerne l'acceptation de ce processus par les Forces Armées. Il s'est notamment agi de favoriser un dialogue entre celles-ci et la population indigène. Certains des hauts-dirigeants craignent que la Commission de Vérité ne parvienne à un état des lieux qui les accablent en termes de responsabilité. Pour réduire cette résistance naturelle de la part des dirigeants des Forces armées, deux séminaires ont déjà été organisés, avec la participation des plus hauts responsables de l'Armée, de la Marine, des Forces Aériennes et de la Police. Ces séminaires ont notamment porté sur des questions telles que la responsabilité juridique des combattants et le processus de justice transitionnelle, sur d'éventuelles réductions de peines, voire sur des amnisties pour des délits mineurs et la recherche de vérité. Le résultat en a été très positif.

Une autre activité, dont j'ai personnellement pu mesurer l'importance en accompagnant M. Philipp Lustenberger sur le terrain, est le suivi de la mise en œuvre des accords de paix et le lien qu'il convient de renforcer entre le Mécanisme Tripartite de Surveillance et Vérification du Cessez-le-feu Bilatéral et Définitif et la société civile. Cette dernière mérite d'être encouragée. Car les Leaders sociaux locaux font partie des personnes les plus exposées. Nombre d'entre elles sont enlevées ou assassinées. N'empêchent que les sociétés locales de défense des droits de l'Homme sont parfois très actives et qu'elles constituent une précieuse source d'informations pour le Mécanisme Tripartite. Toutes sortes d'organisations, telles le CINEP ou la CDPH, financées par la Suisse, constituent de précieux intermédiaires. De par leur connaissance du terrain et leur proximité avec la population civile locale, elles sont des maillons essentiels de la chaîne d'information et de vérification.

Tout cela implique le besoin d'une meilleure protection communautaire, pour éviter les menaces planant sur les leaders sociaux ou indigènes. C'est ainsi que des représentants de de plusieurs pays ont décidé d'unir leurs efforts dans l'initiative « Embajadores con Defensores ».

La Suisse a aussi fait beaucoup d'efforts pour promouvoir l'esprit de participation démocratique, de dialogue et de consultation en vue de parvenir à des solutions négociées. C'est ainsi qu'elle participe aux côtés des Nations-Unies au Dialogue Social à Nariño et dans le Magdalena Medio, l'idée étant de résoudre des conflits sociaux avant que ceux-ci ne débouchent sur des conflits ouverts et n'engendrent de la violence. Par ailleurs, le programme Semences de Paix est un pont entre les représentants d'ONG suisses et la société civile colombienne (notamment des femmes), en agissant sur les facteurs sociaux, économiques et politiques qui sont à la source des conflits, et ceci à tous les niveaux possibles, dans la région de la Côte caraïbe. Finalement, les ambassades de Suisse et de Norvège - conjointement avec le Haut-Commissariat pour la Paix, le PNUD et quelques autres - travaillent à la mise en œuvre des accords de paix, en les faisant connaître, en favorisant un dialogue entre les divers acteurs et en renforçant les capacités locales de médiation et de facilitation.

C'est ainsi que des structures de participation communautaire ont pu être constituées ou renforcées l'an dernier. 30.000 personnes ont bénéficié d'un appui aux communautés ethniques. 7.400 personnes additionnelles ont été inscrites au Registre des Victimes. Et 220 personnes victimes de mines anti personnelles ont bénéficié d'un accès facilité aux soins nécessaires.

Outre ces actions propres à la Division de la Sécurité humaine et celles de la DDC relevant directement de l'aide humanitaire (avec le CICR) dans le but de réduire les souffrances immédiates de quelques 54.500 victimes du conflit en 2015, la Suisse s'engage aussi à travers le SECO, dans des actions visant à consolider la stabilité à long terme d'un État de droit en Colombie. C'est ainsi que 27 projets ont été lancés.

- Il s'agit tout d'abord de renforcer les institutions publiques, d'en rendre le fonctionnement plus efficace et transparent, avec une meilleure prestation de services à la population. 500 fonctionnaires ont reçu une formation en matière de gestion des finances publiques. 300 d'entre eux et 50 juges ont également été sensibilisés au procédé de justice transitionnelle en vue de la restitution des terres à leurs propriétaires légitimes. A cet effet, la Suisse a participé activement à l'introduction de la norme ISO 19152 et d'un cadastre digne de ce nom. Il a finalement été procédé à un diagnostic des comptes publics (rapport PEFA), permettant à la Colombie d'avoir un cadre de référence lui permettant de comparer sa gestion des fonds publics avec celle d'autres pays.

- Un autre axe de développement est l'amélioration de la compétitivité. Le projet Renforcement du Système National de Qualité permet à la Colombie son accréditation auprès de l'OCDE, notamment dans le secteur cosmétique. Le projet Coexca appuie les producteurs colombiens de cacao, l'accent étant mis sur la qualité supérieure des fèves produites et leur traitement. Le programme SIPPO vise à stimuler les exportations de Colombie vers la Suisse d'ingrédients naturels, de fruits et de légumes. Le renforcement des structures coopératives (notamment dans la zone cafetière), l'appui à la réforme fiscale (simplification) et le renforcement de la propriété intellectuelle viennent compléter ce dispositif.

La Suisse cherche aussi à se rendre utile en luttant contre les risques de changement climatique et en assurant un développement urbain stable. L'introduction d'un Code de Construction Vert vise une réduction initiale de 10% de la consommation d'énergie et d'eau, ce montant pouvant atteindre par la suite jusqu'à 45%. Une collaboration entre l'EPFZ et l'Ecole d'Art de Barranquilla a même permis d'atteindre une réduction de 93% en matière d'énergie et de 86% en consommation d'eau. La collaboration avec les Entreprises Publiques de Medellin a également permis d'importantes avancées en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Finalement, la mise en service de la Ligne de Crédit Environnemental aura permis de réduire les émissions de CO2 de 3.903 tonnes.

La DDC est également très active avec des projets dans le domaine de l'eau. Le projet SuizAgua Colombia, regroupant les efforts de sept entreprises colombiennes et quatre suisses, travaille au projet de l'Etude Nationale de l'Eau et plus spécifiquement à l'étude de l'empreinte hydraulique du Rio Porce. 24 processus industriels conformes à la norme ISO 14046 ont été mis en œuvre. C'est ainsi que onze entreprises sont parvenues à réduire en moyenne leur consommation d'eau de 12%. Une évaluation multisectorielle des consommateurs d'eau (agriculture, élevage, industrie, secteur énergétique, ménages) a été menée à bien. Ses résultats seront incorporés dans le Pacte Global de l'ONU.

La Suisse participe aussi à l'initiative Orientation pour la Colombie et Compromis Éthique, visant à inciter les entreprises à renforcer leur responsabilité sociale, le respect des droits de l'Homme et, de façon générale, ce qui permet de renforcer les conditions propices à la paix.

En résumé, comme on peut le constater, c'est tout un ensemble de leviers que la Suisse met en œuvre, à travers son ambassade de Bogota, pour

prévenir la résurgence de conflits par des mesures préventives, porter assistance aux populations victimes de ces conflits, offrir ses bons offices pour mener à bien les négociations de paix et assurer la bonne exécution et le suivi des accords signés.

## **6. Observations directes (visite sur le terrain: province de Arauca)**

La situation de la province d'Arauca est l'une des plus compliquées et violentes du pays. Sur les 262.315 personnes qu'elle compte, 81.573 (soit 31%) ont été répertoriées comme victimes directes du conflit. Et le nombre de personnes déplacées s'élève à 128.779 personnes (soit 49% de la population!). Deux tiers de la population vit dans de petites agglomérations, contre un tiers en zone rurale. La province d'Arauca a été (en 2012) celle avec l'indice de croissance économique le plus bas de toute la Colombie, à cause de tous les problèmes rencontrés. 53.3% du PIB dépendait de l'exploitation du gaz et du pétrole. Avec une production de 66.000 barils par jour, les revenus pétroliers de la province s'élevaient à 1.3 millions USD par habitant! Mais la population locale ne bénéficie guère de cette manne. La plupart des gens sont pauvres: les besoins de base de 36% de la population ne sont pas couverts, cet indice montant même à 64.3% en zone rurale. D'où ce cercle vicieux dont se nourrit la frustration populaire, propice à la contestation et terreau fertile pour la guérilla.

Ces chiffres donnent une indication de l'ampleur du problème. Cette province située au Nord-Est du pays a longtemps été considérée comme périphérique et peu importante. Située au pied de la Cordillère orientale des Andes, elle est constituée d'une vaste plaine tropicale, faisant frontière avec le Venezuela et se perdant à l'Est dans le bassin de l'Orénoque. L'indice de concentration des terres entre les mains de quelques propriétaires fonciers est élevé (indice Gini: 0.82). Deux-tiers des 2.383.135 hectares disponibles sont des terres d'élevage. Sur le reste sont plantés des bananes, de la yucca, du riz et du maïs. Ce sol fertile permet aussi de produire un excellent cacao, ainsi que du café. Le problème n'est pas là; car le potentiel agricole de la région est indéniable. La difficulté vient de la violence endémique qui agite la région et de la situation de non-droit dans laquelle elle s'est complue pendant longtemps.

De quoi cela provient-il? Le problème a plusieurs origines. Il provient entre autres des profondes disparités existant dans la région. C'est ce qui a incité

deux groupes de guérilleros (les FARC et l'ELN) à prendre les armes pour défendre le petit-peuple contre les abus des nantis locaux. Les premières se sont organisées initialement pour lutter contre les grands propriétaires terriens, tandis que le deuxième groupe en voulait plutôt aux sociétés pétrolières qui se sont installées dans la région suite à la découverte et la mise en exploitation des gisements de Caño Limon. Une autre source d'instabilité vient de la très longue frontière avec le Venezuela, d'où un florissant trafic de contrebande (carburant, viande et poisson en provenance du Venezuela). Ces zones étant particulièrement reculées, elles constituaient une sorte d'Etat de non-droit où florissaient toutes sortes de commerces illicites. C'était bien là le signe de la faillite de l'Etat de droit et celui de la quasi absence des représentants du Gouvernement colombien et des services qu'il était censé mettre à disposition de la population. Sa principale intervention s'exerçait au travers des Forces armées et d'une campagne de répression, de surcroît assez souvent infructueuse. Car le rapport des forces en présence à longterm été (jusqu'à fin 2011) en faveur de la guérilla. En revanche, toutes sortes d'activité plus ou moins clandestines, mais très rentables, se développaient, notamment la culture et le trafic de la drogue. A quoi se sont ajoutées quelques catastrophes naturelles, notamment des inondations quand débordaient les fleuves descendant des Andes. Et comme l'Etat central à pendant longterm négligé la construction d'infrastructures dignes de ce nom, de vastes zones de cette province sont restées très difficiles d'accès. Et logiquement, il y régnait la loi du plus fort.

La province d'Arauca et l'une de celles abritant à la fois des groupes de guérilleros des FARC et de l'ELN. Cela nous a permis d'observer ce que ces mouvements ont en commun et en quoi ils se différencient.

Les FARC sont essentiellement d'origine paysanne. Leur combat tourne autour de thèmes liés au statut des petits exploitants agricoles, à la défense de leurs droits et à la réforme agraire. L'allégeance politique des FARC est clairement d'obédience communiste, avec des tendances soviétiques. Il s'agit d'une structure fortement hiérarchisée, avec une discipline avérée, de type militaire. Elles exercent une forte influence sociale sur les territoires qu'elles occupent, quand bien même elles font souvent pression sur les populations civiles et qu'elles entraînent dans leur sillage des jeunes encore mineurs. Elles ont fait leur apparition dans la région en 1980 (Front 10) en attaquant Fortul. Puis elles ont couvert progressivement l'ensemble du territoire, en particulier le Sud du Département. Il semble qu'un cinquième environ de leurs effectifs aient une formation supérieure, le gros de ceux-ci étant composé d'une population rurale assez faiblement éduqué. Il y a aussi, comme partout, quelques éléments un peu instables et aux motivations peu claires.

Tout semble indiquer que le modèle économique des FARC reposait sur deux piliers essentiels. Le premier était l'extorsion des populations locales. Celles-ci étaient contraintes de payer une redevance périodique pour leur "protection". Et gare à ceux qui auraient omis de payer leur dû, surnommé la "vacuna". Cela pouvait entraîner toutes sortes de désagréments: menaces, disparition de bétail, incendies, et jusqu'à des enlèvements couronnés de demandes de rançon, voire des assassinats. L'autre grande activité provenait de la culture illicite de champs de coca et du trafic de la drogue. Tout cela était un business bien huilé et très lucratif. Les FARC venant de conclure leur accord de paix avec le Gouvernement, elles sont effectivement en train de se retirer des territoires qu'elles contrôlaient pour se concentrer dans ces fameuses "zones vérédales" prévue par l'accord, comme on le verra ci-dessous.

Tel n'est en revanche pas encore le cas de l'ELN. Car cette organisation vient à peine d'entamer, le 7 février, des pourparlers avec le Gouvernement colombien. Bien que minoritaire au plan national par rapport aux FARC, ce groupement armé est plus fort que l'autre en Arauca. Comme le Nord-Est du pays est un peu son berceau, que le Bloc Oriental (ABC) constitue le bras armé le plus puissant de l'ELN, et que près de 80% du financement national de l'ELN provient de la province de l'Arauca, il est évident que ses combattants se sentent "chez eux" et qu'ils bénéficient d'un fort soutien populaire. La présence des guérilleros de l'ELN dans la province d'Arauca remonte à 1973. Il s'agit déjà une présence sur plusieurs générations. Celle-ci s'est beaucoup renforcée durant les années 80, surtout au pied des Andes et dans le Nord de la province, ceci coïncidant avec le développement des installations pétrolières dans la région.

Car si le modèle économique de l'ELN repose comme celui des FARC sur le séquestre des grands propriétaires fonciers et le prélèvement systématique d'une "vacuna", il s'en différencie en ceci qu'il est beaucoup moins lié à la culture de champs de coca et à la production de stupéfiants. En revanche, il vit de contrebande (gain: environ 20 millions USD par an, semble-t-il) et l'ELN a d'ailleurs une présence historique de l'autre côté de la frontière, au Venezuela. Mais l'ELN se nourrit surtout de la manne pétrolière. Car ce mouvement d'obédience castriste a déclaré la guerre aux "usurpateurs" venus piller les ressources naturelles de la région. Il s'agit tant des multinationales que d'EcoPetrol, présents dans la région pour explorer, forer et exploiter les gisements de Caño Limon, que de leurs nombreux sous-traitants. C'est ainsi qu'il semble que le Groupe allemand Mannesmann ait dû payer dans les années 80 dix millions USD à l'ELN pour protéger ses

travailleurs durant la construction du pipe-line menant de Caño Limon à Conveñas. Depuis, les mouvements de guérilleros font régulièrement sauter ce pipe-line, de même qu'ils visent le pipe-line Bicentenaire, en provenance de Casanare. Mais probablement touchent-ils aussi des "redevances" pour les incidents qu'ils ne causent pas...

L'ELN a une structure moins centralisatrice que les FARC. On pourrait dire qu'elle est plus fédéraliste. Et les guérilleros opèrent le plus souvent par petites cellules de quelques personnes, ce qui fait qu'il est plus difficile de les détecter. Ce qui frappe le plus quand on parle avec des représentants civils des zones où l'ELN a une forte influence est le discours très articulé qu'ils tiennent. On se croirait de retour sur les bancs de l'Université. Leur rhétorique est très bien rodée. Et même les choses les plus anodines sont systématiquement placées dans un contexte politique. Et le rapport étroit que la guérilla entretient avec la population locale est tel qu'il n'est pas facile de tracer une ligne claire entre combattants, militants & supporters, et population réellement civile. Ce qui a poussé un de nos interlocuteurs à dire: "il n'y a pas tant de campements guérilleros que de villages liés à la guérilla!". Ce qui ouvre la porte à toute une zone grise d'actions répressives de la part des Autorités.

Les deux groupes de guérilla ont longtemps coexisté dans la province sans se déranger mutuellement. Cependant, au moment du retrait des paramilitaires en 2005-6, ils ont l'un et l'autre essayé d'occuper plus de terrain et se sont affrontés. Cela a entraîné une recrudescence marquée de la violence dans la région, tout en affaiblissant un groupe comme l'autre. Vers 2010, ils parvinrent à se réconcilier, à se mettre d'accord sur un pacte de non-agression et à trouver une nouvelle répartition territoriale. Celle-ci s'est peu à peu estompée, les deux organisations opérant de plus en plus sur des territoires se recouvrant (Saravena, Tamé, Araucita...), mais sans que ne se produisent des conflits entre elles. Elles ont même édité ensemble un Manuel du Vivre-Ensemble, définissant comment elles entendaient se comporter l'une envers l'autre et comment elles entendaient régler leurs rapports avec les populations locales sous leur contrôle !

Contrairement à ce qui a pu se produire dans d'autres régions du pays, l'implantation à la fois des FARC et de l'ELN en Arauca était telle qu'il n'y a pas eu d'espace disponible significatif pour d'autres groupes armés ou de délinquants. Même les tous puissants mouvements paramilitaires n'y ont joué qu'un rôle assez secondaire. C'est ainsi que le Bloc des Vengeurs d'Arauca, affilié à l'AUC, ainsi que les Aigles Noirs et l'ERPAC, issus d'anciens combattants paramilitaires reconvertis en bandes de délinquants civils, ont

essayé de s'implanter à leur tour à partir de l'an 2000, mais sans grand succès.

Fin 2011 marque un tournant, avec le lancement par le Président Uribe et les Forces armées du plan de guerre Épée d'Honneur, visant à reprendre le contrôle sur le terrain et à occuper les bases opérationnelles des FARC et de l'ELN. Les deux guérillas encore affaiblies par leurs récentes confrontations ont dû accuser le coup, surtout les FARC semble-t-il. Le rapport de forces actuel semble être le suivant :

Forces Armées Colombiennes : 9.000

FARC démobilisées : 425 (+miliciens)

ELN : environ 250 (+miliciens).

Et cet affaiblissement dans la province d'Arauca comme ailleurs, ainsi qu'une certaine lassitude générale, auront probablement contribué à ce que les FARC acceptent d'entrer dans le processus de négociation et de paix.

C'est précisément ce qui m'a été donné de voir en allant sur le terrain avec le représentant de la Division de la Sécurité Humaine. Nous avons pu nous rendre dans le chef-lieu départemental, la petite ville d'Arauca, où se trouve l'un des rares ponts menant au Venezuela tout proche. C'est une petite ville de province proprette, où le personnel de l'hôtel s'adresse à vous d'un "Monsieur l'Ingénieur" (installations pétrolières obligent). On y a rendu visite au Gouverneur et son équipe, au Général commandant la Brigade d'Infanterie XVIII (9.000 hommes regroupant Armée, Forces Aériennes et Marine fluviale), à l'Evêque et à quelques autres. On sent que c'est le siège de l'officialité. Le discours y est en général d'un ton assez conformiste, proche de l'officialité. Mais direct et honnête. Nous avons aussi été reçus au siège de quelques organisations engagées dans le suivi du processus de paix au niveau de ce Département, dont l'Organisation des Etats Américains, OCHA (ONU) et la Pastorale Sociale (Caritas). Tous ont un rôle d'observateurs et ils font un remarquable travail de fournis pour être en contact constant avec les organisations de défense des droits de l'Homme dans chaque municipalité et suivre au plus près ce qui se passe sur le terrain. Ils réactualisent l'état des lieux presque en temps réel, essaient de donner leur appui là où ils le peuvent et font remonter l'information à Bogota pour qu'un suivi adéquat puisse s'y opérer.

Puis nous sommes entrés dans les trois communes les plus affectées par la violence : Araucita, Tame et Saravena. Cela nous a permis de voir la situation sur le terrain en zone rurale. Peu d'indices sautent aux yeux de la violence environnante. En revanche, la présence militaire y est forte, avec de

véritables bunkers en sacs de sable à l'entrée des localités ou des ponts. J'ai même vu des chars d'assaut en pleine brousse. Ce qu'on ne voit toutefois pas, ce sont les champs de mines anti personnelles, mines déposées par la guérilla pour freiner l'avance des troupes gouvernementales mais restées sur place, malgré la fin des hostilités.

On arrive à la bourgade d'Araucita, après avoir traversé le site pétrolifère - et Militarisé de Caño Limon. Nous y rencontrons tout un groupe de défenseurs des droits de l'Homme. Ce sont des gens dont on sent qu'ils ont été proches des FARC. Ils s'adressent l'un à l'autre en se disant "camarades". Travail minutieux et risqué pour scruter tous les manquements aux droits de l'Homme. Les cas les plus fréquents sont : menaces, disparition ou assassinats de Leaders sociaux.

Tamé est une belle localité, agréablement située au pied de la Cordillère des Andes, adossée au Mont Cucoy qui culmine à plus de cinq mille mètres, et dominant l'immense plaine des Llanos qui s'étend à perte de vue. Ce site aurait tout d'un lieu où le tourisme écologique pourrait se développer si les circonstances étaient différentes. Le calme apparent de cette bourgade de province ne rend pas compte de la violence qui a secoué la région. Ou peut-être est-ce là précisément le signe de cette paix fraîchement retrouvée. Nous y avons été reçus par l'ancien maire de la ville. Il avait réuni une brochette de personnalités locales. Le colonel responsable localement des Forces armées, entouré de plusieurs de ses officiers, nous a expliqué que l'Armée souhaitait participer aux projets de développement économique et social mis en place par l'Etat colombien pour reconstruire la région. Étaient aussi présents des responsables de secteurs aussi variés que les éleveurs, les planteurs de café et de cacao, les acteurs du tourisme, les femmes et les indigènes. Tous voulaient contribuer à la re-dynamisation de la région.

Troisième changement de décor : Saravena. Grosse bourgade, elle aussi située dans le Piémont de la Cordillère, au Nord du Département, là où passe le pipe-line et pas loin de la frontière vénézuélienne. On est ici dans un fief de l'ELN. Des peintures murales à l'effigie de Camilo Torres achèvent de le prouver à qui en douterait. D'autres dessins célèbrent l'harmonie entre l'homme et la nature, avec une touche presque écologiste. On perçoit bien l'idéologie du mouvement, ainsi que l'engagement de la population civile. On était venu pour les entendre nous exposer un projet de développement dans le domaine de l'eau ; mais nos interlocuteurs nous parlent surtout des causes du conflit et de la situation sécuritaire dans leur région. Là encore, les principaux problèmes sont l'enlèvement de Leaders sociaux, l'incertitude sur l'avenir du processus de paix et les mines laissées derrière eux par les

anciens combattants. Le niveau intellectuel de nos hôtes est étonnamment élevé. Drôle d'impression que de voir un représentant local en poncho vous parler comme le ferait un professeur de sociologie.

Nous nous sommes aussi rendus, en empruntant un long chemin poussiéreux et mal entretenu, jusqu'à à Philipinas, une zone rurale très pauvre, située au milieu du Département, sans couverture téléphonique ni réelle connexion avec le reste du monde. C'est là que se situe l'une des 26 zones vérédales où sont en train de se regrouper les FARC. Il ne nous a pas été permis de traverser la zone-tampon et d'entrer en contact direct avec les FARC en cours de démobilisation. En revanche, nous avons pu nous entretenir, à quelques centaines de mètres de ce "point de concentration", dans la Maison des Droits de l'Homme, avec une trentaine de responsables locaux.

Selon ce qu'on nous en a dit, il semble que les colonnes de guérilleros se sont bel et bien présentées avec armes et bagages à ce Centre de rassemblement. Aucun incident n'est à déplorer. Les combattants des FARC ont fait preuve d'une grande discipline. Ce qui était prévu dans les accords de Paix a été mis en pratique, apparemment au pied de la lettre. Petit détail amusant : puisque les armes se sont tues depuis un certain temps déjà, un bon nombre de femmes de la guérilla sont devenues des mamans. C'est ainsi que dans le campement il y a déjà beaucoup de ceux qu'on appelle les "enfants de la paix".

Seul petit bémol, selon ce qu'a exprimé l'Emissaire des Nations-Unies au niveau national : un léger retard de la part des Autorités colombiennes dans la construction des installations d'accueil prévues pour abriter les anciens combattant durant les six mois de phase de transition correspondant à leur retour à la vie civile. Cela étant, nous avons vu passer de nombreux camions chargés de matériel de construction. Et nous avons même vu de loin un bâtiment en construction.

Quant aux habitants de la région, leurs soucis principaux ne tournent pas autour du fait de savoir qu'existe à proximité une forte concentration d'ex-guérilleros ; mais plutôt du recensement auquel procèdent les représentants du Gouvernement, maison par maison. Car ils craignent qu'on ne confonde certains d'entre eux avec des sympathisants de la guérilla. Ils s'inquiètent du risque d'enlèvement de certains Leaders communautaires. Autre sujet d'inquiétude : la fumigation par les Forces de l'ordre des camps de coca qu'ils cultivaient. Par quoi va-t-on les remplacer ? Et surtout comment vont se concrétiser les aides qu'on leur a promises dans le cadre du processus de

paix ? Ils craignent de se retrouver comme les dindons de la farce. Ce qui leur tient le plus à cœur, c'est la rénovation de la route menant à leur région, afin de désenclaver celle-ci et de leur permettre d'aller vendre au marché le produit de leur ferme.

On le voit : le nombre d'incidents violents a beaucoup diminué, même si l'ELN n'a pas encore signé d'accord de paix. Le désarmement des FARC se fait dans l'ordre et en bonne intelligence, même si certains membres le font à contre cœur. On s'achemine vers une nouvelle période, plus calme et - espérons-le - de reconstruction. Au cours de celle-ci le rôle de la société civile et du respect des droits humains sera clé. C'est précisément ce à quoi s'emploie la Division de la Sécurité Humaine, dans la discrétion et avec de nombreux relais sur le terrain. En plus de sa contribution au processus de paix en mettant à disposition son expertise concernant les volets "cessez-le-feu" et "dépôt des armes", ainsi que dans le domaine de "traitement du passé", cette dimension prend désormais tout son sens, au moment où ce qui va compter sera la capacité de l'ensemble des parties à transformer l'essai et établir une paix durable.

## **7. Quelques réflexions personnelles**

Le processus de paix avec les FARC se passe dans l'ensemble plutôt bien. C'est ce que nous ont notamment exprimé les responsables du Mécanisme Tripartite chargés de surveiller ce processus, lorsque nous les avons rencontrés à Bogota. C'est aussi ce que nous avons pu entendre de la part des uns et des autres sur le terrain. Et le support technique apporté par les Nations-Unies, la Norvège, la Suisse et d'autres pays semble de très bon niveau.

Si l'on s'en tenait exclusivement à cela, il n'y aurait guère de souci à se faire. Cependant, plusieurs questions contextuelles se posent quand on essaie de mettre les choses en perspective. À commencer par le fait que l'Histoire de la Colombie ressemble depuis le XIXème siècle à une longue suite de périodes troublées alternant avec des moments de répit; mais avec en toile de fond un phénomène récurrent d'auto-allumage et de poussées de violence, sans que les conditions d'une paix définitive aient jamais été remplies, du moins jusqu'il y a peu de temps.

Car, il faut bien le dire, ces problèmes à répétitions s'expliquent en grande partie par une faillite de l'Etat de droit et une très faible crédibilité locale du

pouvoir central, dans les provinces les plus affectées. C'est en fait assez curieux. Car la Colombie est l'un des rares pays d'Amérique latine à avoir réussi à maintenir depuis sa création un réel système démocratique; mais celui-ci profite davantage à certains groupes ou régions qu'à d'autres, ce qui fait le lit des mouvements insurrectionnels. L'absence de prestations effectives de la part de certains services centraux (construction d'infrastructures, santé, services sociaux...) entraîne que de larges pans de la société se sont vus laissés pour compte. Ceux-ci se sont par conséquent montrés réceptifs à d'autres formes de pouvoir.

Aussi étonnant que cela puisse paraître à première vue, les FARC et l'ELN fonctionnaient comme de quasi-Etats sur les territoires qu'ils contrôlaient. Étant donné la présence souvent très insuffisante sur place des services de l'Etat central (soit par négligence, soit parce que c'était trop dangereux pour eux de se rendre sur le terrain), cela a fait que les mouvements insurgés se sont peu-à-peu substitués aux services de l'Etat. C'est quelque chose que j'ai eu de la peine à croire au début; mais le nombre élevé de témoignages convergents me pousse à croire désormais que c'est vrai. Bien sûr, les guérilleros prélevaient de gré ou de force leur impôt révolutionnaire (la vacuna) et ils se livraient à toutes sortes d'extorsions. Mais en même temps, ils assuraient certains des services essentiels de l'Etat. Ils allaient jusqu'à rendre la justice et à régler les différends entre individus (probablement de façon moins étayée que les tribunaux ordinaires, mais quand même). Cela a permis que règne un certain ordre dans les zones rurales sous le contrôle de la guérilla; et même que les guérilleros jouissent ici et là d'un réel rapport de confiance avec la population civile. Cela a eu au passage pour conséquence, en Arauca par exemple, que d'autres organisations illégales (criminelles ou paramilitaires) n'ont pas réussi à s'implanter.

La grande question est dès lors: que va-t-il se passer dans les zones qu'occupaient les FARC, après le départ de celles-ci? Une fois leur retrait achevé, qui va assurer la stabilité dans la région? Il existe un risque assez élevé que ce soient des bandes de gens peu recommandables qui s'y infiltrent, notamment en relation avec le trafic de la cocaïne ou des activités de contrebande.

Il est également envisageable que des groupes proches des FARC cherchent à maintenir leur influence sur les régions concernées, tant les intérêts économiques de certains étaient entremêlés avec leur rôle politico-militaire. Et comme quelques doutes planent encore sur la manière dont les choses seront concrètement mises en œuvre, il n'est pas exclu que des groupes

d'individus - probablement sous une autre identité - cherchent à maintenir leur main-mise de facto ou à reprendre dès que possible l'héritage historique de ceux que la population s'est habituée à considérer comme les maîtres des lieux.

Il semble aussi avéré, en tout cas dans la province d'Arauca, que l'ELN soit en train d'occuper bon nombre de zones délaissées par les FARC. Le fait-il pour son propre compte ou de façon concertée avec les anciens responsables de ces territoires? Difficile à dire. Quoi qu'il en soit, cela signifie pour les régions concernées qu'il ne s'agit pas d'une "libération" inconditionnelle, que certains de mécanismes en place demeurent un certain temps et que le risque de tensions continue d'exister. .

Qu'en est-il par ailleurs des "miliciens" et des sympathisants des forces révolutionnaires ayant déposé les armes? Car derrière les combattants armés, officiellement membres de la guérilla qui viennent de se retirer dans les zones prévues à cet effet, il faut aussi tenir compte de tout un réseau de soutiens, se situant dans une zone grise entre combattants et population civile. Certaines des personnes incluses dans cette catégorie ne portent pas l'uniforme, mais possèdent quand même des armes légères. Cela pose un vrai problème de définition. Où mettre le curseur entre quelqu'un prêtant occasionnellement main-forte à une attaque de la guérilla, un autre participant à un sabotage ne visant à causer que des dégâts matériels, un troisième impliqué dans des opérations de renseignement, un quatrième prenant part à des activités de soutien logistique, voire une épouse réconfortant son homme?

Dans les zones reculées tenues jusqu'à présent par la guérilla, une des grandes inconnues sera l'acceptation par la population civile de la présence des Forces armées. Celles-ci entendent participer à la mise en œuvre des programmes de développement socio-économiques régionaux du Gouvernement, dans le cadre du processus de re-appropriation par l'Etat du fonctionnement normal des institutions. L'intention est louable; et peut-être cette initiative portera-t-elle ses fruits. Reste à voir quel sera le degré d'adhésion des résidents locaux à une telle tentative. Car pour l'instant, une certaine défiance demeure encore.

Que faire pour éviter que la violence ne perdure ou ne reprenne, sous une forme ou une autre? Les combattants ont-ils réellement rendus toutes leurs armes? Ou en ont-ils mises quelques-unes à l'abri, au cas où ils en auraient besoin par la suite? Ont-ils prévu un plan B dans l'hypothèse où les choses ne se passeraient dans les faits pas comme prévu?

Comment éviter que le "vide" apparemment laissé par le retrait de la guérilla de vastes régions du territoire national ne permette à des groupes mafieux de s'y installer? Car la délimitation entre la guérilla d'une part et certaines formes de délinquance d'autre part, a toujours est floue. Même si la raison d'être de la guérilla avait avant tout un caractère idéologique et politique, il n'empêche que le modèle économique sur lequel son financement repose était fortement lié à des activités illicites. Comment distinguer par exemple entre le trafic de drogues effectué par les représentants des FARC, celui aux mains des anciens paramilitaires et celui réalisé par des bandes de délinquants de droit commun? L'étiquette change certes, mais le business est le même. Et il y a fort à parier qu'il est relativement facile de recycler ces mêmes activités en les faisant passer de la poche des uns dans celle des autres; ou en prévoyant des bénéfices partagés. Quoi qu'il en soit, tout semble indiquer que le business très lucratif de la culture des champs de coca a au moins triplé depuis 1999 (source: Nations-Unies).

Par quoi remplacer les champs de culture de coca? Certes, tout un programme de substitution est prévu; et cela est bien. Encore faut-il que celui-ci permette aux paysans d'écouler leur marchandise avec des marges à peu près comparables et dans des conditions semblables. Car c'est ainsi que les acheteurs de feuilles de coca viennent chercher la marchandise chez les producteurs et qu'ils les paient cash; tandis qu'il incombe aux agriculteurs eux-mêmes d'amener leurs autres produits jusqu'au marché, avec les problèmes logistiques que ça implique et des risques tels que perte de fraîcheur, avarie des marchandises, fluctuation des cours, invendus, etc... Certes, il est vertueux de mettre en œuvre des programmes tels que la substitution des plantations de feuilles de coca par la culture du cacao. Encore faudra-t-il des mesures d'accompagnement suffisantes pour transformer l'essai et parvenir dans les faits à rendre cette nouvelle activité tout aussi intéressante.

Les Accords de Paix représentent à coup sûr une avancée significative, notamment dans les régions périphériques où régnait la guérilla. Mais il faudra en parallèle s'assurer que certaines nouvelles formes de désordres ne voient pas le jour, notamment sous la forme de criminalité de droit commun, en particulier urbaine.

Un phénomène inquiétant est l'intensification de la criminalité juvénile. Les gangs mafieux jouent habilement avec la loi, notamment en matière d'âge minimum de la responsabilité pénale. Celle-ci étant fixée en Colombie à quatorze ans, ce sont souvent des enfants en-dessous de cet âge qui sont

chargés de perpétrer les assassinats décidés par leur hiérarchie. La plupart de ces jeunes se font tatouer un clown grimassant pour chacun de leurs "hauts-faits". Et il semble que bon nombre de ces mineurs ont déjà plusieurs "trophées" à leur actif. Ce sont pour la plupart des jeunes sans formation, provenant de milieux familiaux instables. Ils sont à la fois victimes et bourreaux. Et une fois de plus, où est réellement la différence entre un de ces jeunes enrôlé de force par la guérilla, par les paramilitaires ou par un gang criminel?

On le voit aisément: le travail de reconstruction va être long, ardu et complexe. Cela pose en tous cas cinq questions majeures.

La première est celle de la justice transitionnelle. Comment assurer que justice soit faite, tant d'exactions de part et d'autre étant encore toutes fraîches? Comment vérifier, dans un imbroglio aussi compliqué, ce qui s'est réellement passé et qui est responsable de quoi? Comment empêcher que certains ne soient jetés à la vindicte populaire, alors que d'autres jouiront en haut lieu de certaines protections? Comment mettre sur pied d'égalité face à la Loi: militaires, paramilitaires et guérilleros? Comment définir les responsabilités de certaines atrocités commises, en ne prenant pas seulement en compte ceux qui les ont exécutées, mais en remontant les chaînes de commandement? Ce processus doit-il être exclusivement mené entre Colombiens (ou la neutralité de certains experts appartenant à la communauté internationale peut-elle apporter un plus)?

Deuxièmement, comment travailler sur le pardon mutuel? Comment concilier les réparations dues aux victimes (y compris les châtements que doivent subir ceux qui ont commis des exactions) versus le besoin de créer des conditions propices à une réconciliation générale? Comment renforcer le rôle des victimes dans le processus de réconciliation, car leur attitude envers l'arrêt des hostilités et le retour de la paix (ils savent bien pourquoi) s'avère en général très favorable? Comment créer les conditions de confiance nécessaires à un dialogue permanent entre anciens adversaires? Quel rôle peut jouer l'Eglise (traditionnellement influente d'un côté comme de l'autre) pour promouvoir la notion de pardon réciproque?

Troisièmement, comment indemniser les victimes (il y en a tellement) et rendre à chaque propriétaire les terres légitimes qui lui reviennent? Ceci est un casse-tête particulièrement compliqué. Car, en amont même du conflit, certains grands propriétaires terriens se sont arrogés des droits au détriment des autres, engendrant précisément les revendications de la guérilla en faveur d'une réforme agraire plus équitable. Il en est résulté les "invasions"

de certains domaines par de petits exploitants. Á quoi s'est ajouté le fait que durant les années de la "violencia" et de la guérilla, certains colons ont tiré parti de la confusion pour agrandir leurs terres. Ces usurpateurs ont profité de la disparition de certains autres acteurs pour annexer les terres de ceux-ci et arrondir leurs propres domaines. Autre grand chambardement: les concessions octroyées aux entreprises pétrolières, accentuant encore la pression sur l'usage du sol existant. Dernier facteur de complexité: les communautés indigènes. Celles-ci ne sont pas sédentaires, puisqu'elles vivent de chasse et de cueillette. Elles ont donc besoin d'une surface par habitant plus vaste que les populations vivant d'élevage ou d'agriculture. Toutefois, pour l'instant c'est plutôt l'inverse semble-t-il qui est en train de se produire. En résumé, la loi du plus fort et une certaine impunité ont entraîné de profonds remaniements en ce qui concerne l'utilisation des terres disponibles, d'où la nécessité de redéfinir les principes d'un cadastre moderne, ce qui sera loin d'être une simple affaire.

Quatrièmement, comment reconstruire le pays dans ces zones marginalisées qui ont souffert pendant des années des affrontements entre Forces armées, guérilla et autres groupes séditieux? Comment remplacer les revenus du trafic de la drogue, des "vacunas" et autres trafics illicites par des activités plus recommandables? Comment agir en amont pour renforcer les conditions économiques et sociales, ainsi que le pouvoir d'achat des gens vivant dans ces régions, afin que les jeunes puissent y trouver de véritables perspectives locales d'avenir? Que peut-on faire en matière d'amélioration des conditions d'éducation (au travers du SENA)? Car beaucoup de jeunes dans ces zones reculées n'ont qu'un faible niveau d'éducation. Ils ont donc davantage de difficultés à s'insérer dans le tissu socio-économique. Il est également impératif de relever dans ces régions le niveau du réseau de santé et d'intensifier la construction d'infrastructures adéquates. Bref, il s'agira d'agir de façon intégrée sur les causes des déséquilibres constatés et ceci de façon préventive. Un tel train de mesures va impliquer des dépenses (le budget de l'Etat étant déjà sous pression), beaucoup de sérieux dans le déploiement des programmes choisis, une lutte efficace contre la corruption des fonctionnaires locaux ainsi que le gaspillage des fonds publics, bref un réel changement de paradigme.

Cinquièmement, comment reconstruire une société véritablement inclusive? Comment créer les fondements nécessaires pour éviter que ne se reproduisent les événements fâcheux auxquels on vient d'assister? Cela passera à la fois: a) par une reconversion des combattants et leur retour

réussi à la vie civile, et b) par une consolidation de la société civile et un changement fondamental de mentalité.

En ce qui concerne les guérilleros, la question sera de savoir si leur réintégration se fera plutôt de façon individuelle ou collective. Il semble que le désir des FARC soit de maintenir, même après leur retour à la vie civile, leur organisation hiérarchique. Cela présente l'avantage d'une certaine discipline et de lignes de communication claires. En revanche, les talents des uns et des autres étant divers, il faudra voir comment réconcilier une approche collective avec l'apprentissage de nouveaux métiers et la réinsertion de chaque individu dans les entreprises existantes. Se posera aussi la question de l'acceptabilité des membres des FARC par ceux dont ils ont longtemps menacé la sécurité.

Quant à la société civile dans les zones affectées par le conflit, il s'agira de renforcer celle-ci. Et pour ce faire, il faudra un changement fondamental de mentalité: que cesse la défiance tant vis-à-vis des Autorités que des anciens membres de la guérilla. Que l'Etat central concrétise ses promesses et que soit perceptible un vrai programme de développement socio-économique. Et que les gens sur le terrain se mettent aussitôt au travail, sans tomber dans le travers d'une mentalité d'assistés. Que cessent les intimidations, enlèvements et assassinats de Leaders sociaux. Que de nouveaux Leaders locaux apparaissent, désireux de porter le projet de reconstruction économique et sociale de leur région, dans le respect de l'Etat de droit.

Un tel changement de mentalité prendra probablement une génération. Cela étant, les prochains mois permettront de voir dans quelle mesure la population dans son ensemble acceptera la mise en œuvre du processus de paix avec les engagements que cela implique, si la Constitution peut être modifiée par une procédure simplifiée comme le fast track, et si les chefs politiques les plus influents du pays ont suffisamment le sens de l'Etat et du bien public pour parvenir à se mettre d'accord entre eux. Car cela serait nécessaire dans l'intérêt du maintien de cette paix encore si jeune, donc fragile. En effet, maintenant que le gros des combattants des FARC ont effectivement déposé les armes, si les partisans du Non au processus de paix devaient remporter les élections présidentielles de 2018, ceci créerait une confusion susceptible d'engendrer de sérieux désordres ou une réaction aux effets imprévisibles. De même si l'ELN, au vu de ceci, décidait finalement de se retirer du processus de paix.

Mais restons optimistes. La mise en œuvre du processus de paix s'est jusqu'à présent plutôt bien déroulée. Les colonnes des FARC se sont bel et

bien regroupées dans les 26 zones vérédales et leur transition vers la vie civile suit son cours comme prévu. Le Mécanisme de Surveillance des Accords fonctionne bien; et il ne s'est produit jusqu'à ce jour aucun incident grave. Ce qui compte désormais, c'est de consolider tout cela, de renforcer la société civile ainsi que le respect de l'Etat de droit, et de reconstruire le pays sur des valeurs morales solides.

Claude Béglé, Conseiller national